Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 030-213000094-20250903-25_33_TEGARDSME-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-164-EPM
DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

ALZON - 04S
EPM - prises illuminations - ticket 527496

Secteur Energie :	04S - CEVENNES NAVACELLES
Responsable de Secteur :	François ABBOU - francois.abbou@territoireenergiegard.fr
Chargé d'affaires :	Jérémy PEREDES - jeremy.peredes@territoireenergiegard.fr

Documents :

Modèle de délibération
Etat Financier Estimatif
Métré estimatif préliminaire

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 030-213000094-20250903-25_33_TEGARDSME-DE

territoire d'énergie
GARD - SMEG

25-164-EPM

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION

ALZON - SECTEUR 04S

EPM - prises illuminations - ticket 527496

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux : **Eclairage Public Maintenance**

Ce projet s'élève à **1 579,77 € HT** soit **1 895,72 € TTC.**

Définition sommaire du projet :

sur la commune d'ALZON.

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage Maintenance Eclairage Public.
Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans l'Etat Financier Estimatif (EFE).

Après avoir ouï son Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée :

1. Approuve le projet dont le montant s'élève à **1 579,77 € HT** soit **1 895,72 € TTC**, ainsi que l'Etat Financier Estimatif, et demande son inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.

2. S'engage à délivrer les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

3. S'engage à inscrire sa participation, telle qu'elle figure dans l'Etat Financier Estimatif ci-joint, et qui s'élèvera approximativement à **1 580,00 €**.

4. Autorise son Maire à viser l'Etat Financier Estimatifci-joint.

5. Versera, à la réception des travaux, sa participation définitive au moment du solde.

Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 030-213000094-20250903-25_33_TEGARDSME-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-164-EPM

ETAT FINANCIER ESTIMATIF

ALZON - SECTEUR 04S

EPM - prises illuminations - ticket 527496

1. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

Dépenses prévisionnelles

Travaux :	1 548,80 € HT	
Ingénierie :	0 € HT	
Autre :	30,97 € HT	
Total des dépenses prévisionnelles :	**1 579,77 € HT**	**1 895,72 € TTC** (TVA: 20%)

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés	Subvention	Participation Collectivité
Fonds propres Collectivité 2025 [DIPI]	1 579,77 €		1 579,77 €
	1 579,77 €	**0,00 €**	**1 579,77 €**

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	1 579,77 €
Participation aux frais d'investissement :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	**1 579,77 €**

4. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N°1 de 0% :	0 €
Acompte N°2 et solde :	1 579,77 €
TOTAL	**1 579,77 €**

A ALZON, le

Pour la collectivité :
ALZON
le Maire, **Roger LAURENS**

A NIMES, le 17/06/2025

Le Vice-Président
François ABBOU

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr